

## **Annick Lafontaine**

---

**De:** Greffe Ville de Saint-Pie  
**Objet:** TR: projet FDR \_ Installation de toiles solaires

---

**De :** Julie Nicolas <[j.nicolas@villest-pie.ca](mailto:j.nicolas@villest-pie.ca)>  
**Envoyé :** 29 avril 2024 14:52  
**À :** Dominique St-Pierre <[d.st-pierre@villest-pie.ca](mailto:d.st-pierre@villest-pie.ca)>  
**Objet :** RE: projet FDR \_ Installation de toiles solaires

J'ai parlé avec Mélanie Brodeur de la MRC!

Voici les réponses :

- Pas besoin de modifier ni de remplir une nouvelle demande, puisque le projet est sensiblement le même. Il faudra simplement justifier le tout dans la reddition de compte.
- Pour les montants financés, il faut respecter la règle du 70%, donc notre projet peut être financé pour un maximum de 70% du montant réel, peu importe ce que nous avons écrit dans la demande initiale. Toutefois ils ne peuvent pas dépasser le montant de 13 000 \$ originalement autorisé.
- Nous avons 1 an à partir de l'acceptation pour réaliser le tout, mais c'est possible de demander une prolongation par écrit, c'est automatiquement 1 an supplémentaire.
- Si on désire annuler, ça prend une résolution.

Voilà!



*Julie Nicolas*

Directrice des loisirs  
Ville de Saint-Pie  
450 772-2488 poste 236  
[loisirs@villest-pie.ca](mailto:loisirs@villest-pie.ca)

*Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement!*

**AVIS IMPORTANT :** Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

---

**De :** Mélanie Brodeur <[agent.developpement@mrcdesmaskoutains.ca](mailto:agent.developpement@mrcdesmaskoutains.ca)>  
**Envoyé :** 18 avril 2024 10:45  
**À :** Service des loisirs Ville de Saint-Pie <[loisirs@villest-pie.ca](mailto:loisirs@villest-pie.ca)>  
**Objet :** projet FDR \_ Installation de toiles solaires

18 avril 2024

Bonjour,

Les projets, reçus à la MRC dans le cadre du premier appel de projets 2024, ont été présentés au conseil des maires lors de la séance du 10 avril dernier.

C'est avec plaisir que je vous informe que votre projet a été approuvé.

Le montant qui a été approuvé pour votre projet est de 13 500\$ au lieu du 15 000\$ demandé, car, comme stipulé dans la politique FDR, 10% sont retranché pour un projet n'ayant qu'un seul partenaire financier.

Les ententes sont en cours de préparation.

Elles vous seront acheminées de façon électronique. Vous devrez la signer et nous la retourner à la MRC. Dès la réception du protocole d'entente, le premier versement vous sera émis.

Encore une fois, félicitations !

Je vous souhaite une excellente journée

Au plaisir,

Mélanie Brodeur  
Agente de développement



805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6

Tél. : 450 774-3141, poste 3139 / Téléc. : 450 774-7161



[MRC des Maskoutains](#)  
[Comités de bassin versant maskoutains](#)  
[Matinées gourmandes](#)